

Profil statistique

de l'éducation au Manitoba de septembre 2003 à juin 2008

Vue d'ensemble de la population manitobaine

Tableau 1 : Population en fonction de l'âge

Âge	2003	2004	2005	2006	2007
0 à 4	70 800	70 577	69 995	70 152	71 182
5 à 14	164 392	163 502	161 066	158 494	156 965
15 à 18	66 836	67 525	68 959	70 094	71 132
19 à 24	96 691	98 749	99 716	100 572	101 387
25 à 54	494 295	496 626	496 196	495 910	497 542
55 à 64	112 418	117 480	122 472	126 940	131 630
65+	158 387	159 107	159 897	161 869	163 676
Total	1 163 819	1 173 566	1 178 301	1 184 031	1 193 514

Source : Statistique Canada, en janvier 2009

Tableau 3 : Population active (en milliers) en fonction du plus haut niveau d'éducation atteint (15 ans et plus)

	2003	2004	2005	2006	2007
Sans diplôme d'études secondaires	116,5	115,0	110,2	112,6	113,3
Diplôme d'études secondaires	139,1	139,9	143,7	138	142,4
Études postsecondaires sans diplôme	60,9	66,6	62,7	68	70,5
Certificat ou diplôme	180,6	180,7	182	177,8	174,8
Diplôme universitaire	103,4	106,0	110,9	117,1	122,9
Total	600,4	608,2	609,4	613,5	623,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Tableau 2 : Taux (%) de participation de la population au marché du travail (15 ans et plus)

Âge	2003	2004	2005	2006	2007
15 à 19	62,9	60,7	60,3	62,5	62,7
20 à 24	82,2	81,6	81,1	81,5	83,4
25 à 34	86,9	87,4	86,2	85,8	86,9
35 à 54	88,7	89,5	88,7	88,1	88,9
55 à 64	61,3	62,2	63,0	63,8	62,8
65+	8,0	8,3	9,0	10,0	10,1
Total	68,7	69,0	68,6	68,8	69,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Tableau 4 : Taux de chômage (en milliers) en fonction du plus haut niveau d'éducation atteint (15 ans et plus)

	2003	2004	2005	2006	2007
Sans diplôme d'études secondaires	9,3	9,6	9,8	9,1	8,2
Diplôme d'études secondaires	4,5	4,6	4,9	3,6	4,1
Études postsecondaires sans diplôme	5,3	6,8	4,8	4,6	4,0
Certificat ou diplôme	3,7	3,9	3,0	2,8	3,3
Diplôme universitaire	2,9	2,9	2,5	2,8	2,8
Total	5,0	5,3	4,8	4,3	4,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Enseignement élémentaire et secondaire

Tableau 5 : Nombre d'écoles

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Publiques	698	690	686	687	684
Indépendantes subventionnées	55	55	55	55	59
Indépendantes non subventionnées	44	48	52	47	42
Administrées par Premières Nations*	60	65	71	70	72
Total	857	858	864	859	857

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, *Affaires indiennes et du Nord Canada

Tableau 6 : Inscriptions à l'échelle de la province

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Publiques	188 498	186 668	184 498	182 185	181 446
Indépendantes subventionnées	12 930	13 127	12 878	12 904	13 188
Indépendantes non subventionnées	1 360	1 202	1 201	1 155	975
Enseignement à domicile	1 242	1 167	1 133	1 175	1 235
Administrées par Premières Nations*	16 897	17 700	16 683	16 505	16 834
Total	220 927	219 864	216 393	213 924	213 678

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, *Affaires indiennes et du Nord Canada

Tableau 7 : Financement provincial de l'enseignement élémentaire et secondaire (en millions de dollars)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Écoles publiques – Fonctionnement*	813,3	896,4	964,4	1010,4	1 040,2
Écoles publiques – Immobilisations (service de la dette)	65,7	68,8	70,4	73,3	73,5
Sous total des écoles publiques	879,0	965,2	1 034,8	1 083,7	1 113,7
Écoles indépendantes	40,7	43,1	43,6	46,3	46,3
Total	919,7	1 008,3	1 078,4	1 130,0	1 160,0

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
*Remarque : Ne comprend pas le financement provincial accordé aux centres d'apprentissage pour adultes. Les nombres en *italiques* sont des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.

Les statistiques des tableaux 8 à 21 s'appliquent au système d'écoles publiques seulement

Écoles

Tableau 8 : Écoles en fonction du niveau scolaire

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
M à 8 (élémentaire)	376	370	369	373	372
9 à 12 (secondaire)	70	69	70	67	68
Niveaux combinés	252	251	247	247	244
Total	698	690	686	687	684

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 9 : Écoles en fonction du nombre d'inscriptions

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
150 élèves ou moins	240	244	245	251	249
151 à 374 élèves	285	276	276	276	273
375 à 599 élèves	122	121	114	108	113
600 élèves ou plus	51	49	51	52	49
Total	698	690	686	687	684

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Inscriptions

Tableau 10 : Inscriptions en fonction des niveaux scolaires (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Aucun niveau assigné	1 408	1 361	1 493	1 330	1 203
Prématernelle	2 211	2 316	2 127	2 142	2 126
Maternelle	12 310	12 192	12 043	11 873	11 856
1 à 8	111 447	109 902	107 893	106 111	105 180
9 à 12	61 122	60 897	60 942	60 729	61 081
Total	188 498	186 668	184 498	182 185	181 446

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 11 : Inscriptions en fonction de la région de la province (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Winnipeg	102 836	101 745	100 345	98 939	98 320
Centre	17 194	17 063	17 012	16 895	17 080
Sud-Est et Entre-les-lacs	31 044	30 902	30 806	30 848	31 078
Parcs et Ouest	24 388	24 032	23 546	22 897	22 618
Nord et éloignées	13 036	12 926	12 789	12 606	12 350
Total	188 498	186 668	184 498	182 185	181 446

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 12 : Inscriptions en fonction des programmes de langue (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Français	5 242	5 207	5 250	5 338	5 378
Immersion française	17 249	17 429	17 604	17 871	18 214
Français de base	70 852	69 647	69 693	67 591	65 534
Programme bilingue de langues ancestrales	1 416	1 418	1 402	1 412	1 420
Études ancestrales	5 457	5 820	5 748	5 294	5 112
ALS et ALA	5 464	5 974	6 369	8 714	10 421

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 13 : Élèves recevant une aide à l'enfance en difficulté (équivalent temps plein)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Niveau 2	3 485	3 226	4 208	4 561*	4 626
Niveau 3	1 157	1 268	1 428	1 578*	1 647

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
 *Actualisé à partir des versions antérieures.
 Les nombres en *italiques* sont des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.
 Les immobilisations du secteur public de 2006 - 2007 sont surévaluées à cause du changement opéré au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et aux montants à payer qui étaient exigés pour la première fois.

Diplômés

Remarque : Le nombre de diplômés ne comprend pas les diplômés des centres d'apprentissage pour adultes.

Tableau 14 : Diplômés du secondaire en fonction de l'âge (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
17 ans et moins	4 245	3 998	4 178	4 506	4 724
18 ans	5 726	5 782	5 711	5 711	5 733
19 ans	806	787	815	800	790
20 ans	287	283	255	257	291
21 ans	89	123	92	110	122
22 ans et plus	220	218	132	139	222
Total	11 373	11 191	11 183	11 523	11 882

Source : Services d'administration scolaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 15 : Diplômés du secondaire en fonction du sexe (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Femmes	5 762	5 775	5 751	5 918	6 085
Hommes	5 611	5 416	5 432	5 605	5 797
Total	11 373	11 191	11 183	11 523	11 882

Source : Services d'administration scolaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Éducateurs

Tableau 16 : Éducateurs en fonction de l'âge (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
30 ans et moins	2 080	2 134	2 186	2 243	2 266
31 à 40 ans	3 442	3 533	3 534	3 627	3 687
41 à 50 ans	4 425	4 337	4 250	4 209	4 161
51 à 60 ans	3 489	3 510	3 486	3 411	3 358
61 ans et plus	164	191	225	244	300
Total	13 600	13 705	13 681	13 734	13 772

Source : Services d'administration scolaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 17 : Éducateurs en fonction du sexe (dénombrement)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Femmes	9 122	9 208	9 260	9 396	9 467
Hommes	4 478	4 497	4 421	4 338	4 305
Total	13 600	13 705	13 681	13 734	13 772

Source : Services d'administration scolaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 18 : Éducateurs par classification de poste (proportion du personnel enseignant)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Administrateurs	8,5 %	8,1 %	8,1 %	8,1 %	8,1 %
Spécialistes	5,4 %	5,2 %	5,3 %	5,3 %	5,5 %
Conseillers	1,4 %	1,3 %	1,4 %	1,5 %	1,6 %
Enseignants	84,7 %	85,3 %	85,2 %	85,1 %	84,8 %

Source : Services d'administration scolaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Tableau 19 : Rapports élèves-éducateurs (élèves ETP / éducateurs ETP)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Enseignement ordinaire	18,1	18,0	17,7	17,6	17,5
Tous les éducateurs	14,7	14,6	14,3	14,2	14,0

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Les nombres en *italiques* sont des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.

Coût de l'enseignement

Tableau 20 : Recettes des divisions scolaires en fonction de la source (en millions de dollars)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Aide gouvernementale*	879,0	965,2	1 034,8	1 083,7	1 113,7
Impôts locaux	548,4	512,4	500,8	522,1	535,7
Autres recettes	72,3	76,3	83,4	116,3	82,5
Total	1 499,7 \$	1 553,9 \$	1 690,0 \$	1 722,1 \$	1 731,9 \$

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

*Remarque : Comprend l'aide pour le fonctionnement et les immobilisations. L'aide gouvernementale comprend la taxe d'aide à l'éducation et les contributions provenant des recettes générales. Entre 2001-2002 et 2006-2007, la taxe résidentielle d'aide à l'éducation a été éliminée et remplacée par des contributions provenant des recettes générales plus élevées totalisant environ 100 millions de dollars. La réduction de la taxe d'aide à l'éducation, ensemble avec le crédit d'impôt foncier en matière d'éducation et le remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles, permettent aux contribuables de bénéficier directement d'un allègement de l'impôt foncier qui n'est pas reflété dans le tableau ci-dessus. Les nombres en *italiques* sont des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.

Tableau 21 : Dépenses des divisions scolaires en fonction du motif (en millions de dollars)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Enseignement ordinaire	818,8	834,7	867,9	896,2	923,0
Services de soutien aux élèves*	224,8	238,4	254,0	273,1	290,4
Éducation et services communautaires	10,1	11,3	13,4	14,7	13,4
Administration de la division	48,4	50,1	51,3	55,8	57,7
Services pédagogiques et de soutien aux élèves	49,2	49,7	53,3	56,5	59,7
Transport des élèves	54,4	57,6	61,2	63,3	67,4
Fonctionnement et entretien	169,8	176,4	185,0	191,5	196,6
Dépenses fiscales	24,7	25,9	27,6	28,7	29,1
Sous-total du fonctionnement	1 400,2	1 444,1	1 513,7	1 579,8	1 637,3
Immobilisations**	82,1	91,7	105,1	94,9	94,9
Total	1 482,3 \$	1 535,8 \$	1 618,8 \$	1 674,7 \$	1 732,2 \$

Source : Direction des finances des écoles, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

*Remarque : À compter de 2006-2007, la fonction 200 du rapport FRAME, anciennement connue sous le nom Éducation de l'enfance en difficulté, a été renommée Services d'aide aux élèves et comprend les dépenses liées à la consultation et à l'orientation qui figuraient antérieurement sous la rubrique Services pédagogiques et de soutien aux élèves. Les années précédentes ont été ajustées pour refléter ce changement dans le tableau ci-dessus.

**En 2006-2007, les divisions scolaires ont adopté les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et elles amortissent maintenant les immobilisations pendant la durée de leur vie utile. Les années précédentes n'ont pas été ajustées. Les nombres en *italiques* sont des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.

DÉFINITIONS

Vue d'ensemble de la population manitobaine

POPULATION : La population totale du Manitoba, selon les chiffres publiés par Statistique Canada.

POPULATION ACTIVE (en milliers) : Membres de la population civile à l'extérieur des établissements (sauf les personnes qui habitent les réserves des Premières nations) âgés de 15 ans et plus et qui étaient employés ou qui étaient à la recherche d'emploi.

TAUX DE PARTICIPATION DE LA POPULATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (%) : Le taux de participation exprime en pourcentage le nombre de membres de la population active âgés de 15 ans et plus.

TAUX DE CHÔMAGE (%) : Nombre de sans-emploi exprimé en pourcentage de la population active. Comprend les personnes qui étaient sans emploi, celles qui étaient à la recherche d'un emploi pendant les quatre dernières semaines et celles qui étaient prêtes à travailler.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

ÉCOLES :

École : bâtiment ou ensemble de bâtiments où l'on offre des programmes d'études allant de la maternelle à la 12^e année. Une même école peut offrir plus d'un programme et peut être administrée par plus d'un directeur d'école.

École publique : école établie et subventionnée aux termes de la *Loi sur les écoles publiques* et de la *Loi sur l'administration scolaire* du Manitoba et dont le fonctionnement est assuré par les commissions scolaires locales. Comprend les écoles ayant un financement particulier.

École indépendante : école dont le fonctionnement ne fait pas partie du système des écoles publiques. Les écoles indépendantes fournissent un niveau d'éducation équivalent à celui des écoles publiques. Afin d'être admissibles à l'aide provinciale, les écoles indépendantes subventionnées doivent, entre autres, enseigner un programme d'études approuvé du Manitoba.

École des Premières Nations : école dont le fonctionnement est assuré par des bandes indiennes ou Premières nations inscrites.

Inscriptions :

Inscriptions des élèves de la maternelle à la 12^e année : nombre d'élèves inscrits à un programme de la maternelle à la 12^e année, à compter du 30 septembre de chaque année scolaire.

Enseignement à domicile : élèves inscrits auprès d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba qui reçoivent une éducation à domicile au lieu de fréquenter une école.

Inscriptions de la maternelle à la 12^e année équivalent temps plein (ETP) : inscriptions de la maternelle à la 12^e année (y compris les adultes de plus de 21 ans pour le pourcentage du temps qu'ils fréquentent l'école) et la moitié des inscriptions de la maternelle (c'est-à-dire la moitié des inscriptions de la maternelle plus les inscriptions de la 1^e à la 12^e année).

RÉGIONS DE LA PROVINCE :

Calcul effectué en regroupant les divisions scolaires :

Centre	Nord et éloignées	Parcs et Ouest	Sud-Est et Entre-les-Lacs	Winnipeg
Garden Valley	Flin Flon	Beautiful Plains	Border Land	Louis-Riel
Pine Creek	Frontier	Brandon	Evergreen	Pembina Trails
Portage-la-Prairie	Kelsey	Fort-la-Bosse	Hanover	River East Transcona
Prairie Rose	Mystery Lake	Mountain View	Interlake	Seven Oaks
Prairie Spirit		Park West	Lakeshore	St. James-Assiniboia
Vallée de la Rivière-Rouge		Rolling River	Lord Selkirk	Winnipeg
Western		Southwest Horizon	Rivière Seine	
		Swan Valley	Sunrise	
		Turtle Mountain	Whiteshell	
		Turtle River		

Les écoles franco-manitobaines (DSFM) sont situées dans plusieurs régions.

DIPLÔMÉ DU SECONDAIRE :

Élève qui a satisfait aux exigences relative à l'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba (c'est-à-dire, les crédits requis d'un des quatre programmes approuvés ou les exigences d'un diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes).

PROGRAMMES DE LANGUE :

Français : pour les élèves dont la première langue est le français. L'enseignement est majoritairement offert en français.

Immersion française : pour les élèves dont la première langue n'est pas le français. De la 1^e à la 6^e année, toutes les matières sont enseignées en français sauf English Language Arts – Immersion. De la 7^e à la 12^e année, a) toutes les matières sont enseignées en français, sauf English Language Arts – Immersion, ou b) un minimum de 50 pour cent du temps d'enseignement et d'apprentissage doit être en français.

Français de base : cours individuels dont l'objectif premier est l'étude de la langue française. Les élèves suivent des cours de français tous les ans pendant six ou neuf ans dans le but d'acquérir des compétences linguistiques de base dans cette langue.

Programme bilingue de langues ancestrales : de 38 à 50 % du temps d'enseignement est consacré à la langue étudiée (c'est-à-dire, l'allemand, l'ukrainien ou l'hébreu) pour les cours de langue, de sciences humaines, de musique, d'éducation physique, de santé et d'art.

Études ancestrales : cours individuels dont l'objectif premier est l'étude d'une langue ancestrale (par exemple, l'allemand, l'ukrainien, l'hébreu ou l'ojobway).

ALS et ALA : Anglais, langue seconde (ALS) a été renommé Anglais, langue additionnelle (ALA) en 2006-2007.

ÉDUCATEURS :

Membres du personnel employé par une école ou un bureau divisionnaire titulaires d'un brevet d'enseignement professionnel vérifié par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. Aux fins de statistique, les éducateurs sont classés comme des administrateurs, des enseignants de classe, des conseillers ou des coordonnateurs, des directeurs généraux, des directeurs généraux adjoints, et des spécialistes.

Administrateurs : Directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs, directeurs adjoints, superviseurs, bibliothécaires, etc.

Enseignants travaillant en classe : Éducateurs ayant comme principale tâche la responsabilité d'une classe, y compris les orthopédagogues et les chefs de département. Sont exclus les administrateurs enseignants.

Conseillers ou coordonnateurs : Personnel travaillant avec les enseignants et les administrateurs afin de mettre en œuvre les programmes d'études du Manitoba.

Spécialistes : Personnel certifié par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et travaillant dans une école comme psychologues scolaires, orthopédagogues, orthophonistes et audiologistes, travailleurs sociaux, physiothérapeutes ou ergothérapeutes.

Nombre d'éducateurs équivalent temps plein (ETP) : Somme des postes d'éducateurs à temps plein et d'éducateurs à temps partiel, les postes à temps partiel étant comptés selon la proportion réelle du temps d'emploi (par exemple, un enseignant travaillant à mi-temps compte pour 0,5 ETP).

Remarque : Le nombre d'éducateurs équivalents temps plein (ETP) servant à établir le ratio élèves-éducateurs exclut les spécialistes.

RECETTES :

Aide gouvernementale : Financement offert par le gouvernement provincial aux fins de dépenses de fonctionnement et d'immobilisations.

Impôts locaux : Taxe perçue par les divisions scolaires pour l'enseignement (taxe spéciale).

Autres recettes : Aide accordée aux divisions scolaires par des organismes externes.

DÉPENSES : (Les chiffres antérieurs à l'exercice de 2005-2006 ne tiennent pas compte des districts scolaires ayant un financement particulier, soit ceux de Whiteshell et de Pine Falls. En 2005-2006, le district scolaire de Pine Falls a été fusionné avec la division scolaire Sunrise et il est donc pris en compte dans les totaux provinciaux à compter de cet exercice.)

Dépenses des divisions : Dépenses réelles de fonctionnement et d'immobilisations effectuées au cours de l'année scolaire en question (soit du 1^{er} juillet au 30 juin).

Dépenses de fonctionnement : Comprennent les salaires, les fournitures, l'entretien, le transport, les services, etc.

Dépenses en immobilisations : Comprennent toutes les dépenses associées à la construction ou à la rénovation des établissements d'enseignement, l'achat de véhicules (amortissement, service de la dette, etc.).

Direction des finances des écoles
1181, avenue Portage, bureau 511
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Information sur le marché du travail
800, avenue Portage, bureau 270
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Section des brevets et des
dossiers des élèves
C. P. 700
Russell (Manitoba) ROJ 1W0

Renseignements additionnels :
Services d'administration scolaire
1181, avenue Portage, bureau 507
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Téléphone : 204 945-3099